



الديوان الوطني للتطهير
OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT



RAPPORT
ANNUEL



2024



الدَّيَّوان الوطني للتطهير
OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT

RAPPORT ANNUEL

2024





Préambule

L'année 2024 marque une étape décisive dans l'histoire de l'Office National de l'Assainissement, qui célèbre un demi-siècle d'engagement continu au service de l'environnement et du citoyen. Créé en 1974 en tant qu'établissement public à caractère industriel et commercial, sous la tutelle du Ministère de l'Environnement, l'Office s'est imposé comme l'acteur national central dans le domaine de l'assainissement et de la protection du milieu hydrique. Depuis sa création, le volume total des investissements alloués à ce secteur stratégique a dépassé les 4000 millions de dinars, ayant permis l'extension, la rénovation et la modernisation des réseaux, la construction de stations d'épuration et l'optimisation des systèmes de gestion et de contrôle.

À ce jour, l'infrastructure déployée comprend 127 stations d'épuration et un réseau de canalisations dépassant les 18 000 km.

Le raccordement au réseau public d'assainissement a été généralisé à 197 municipalités, atteignant un taux de couverture de 80 % dans les zones prises en charge.

Dans une dynamique constante d'adaptation aux mutations environnementales et technologiques, l'Office a adopté les technologies les plus avancées en matière de traitement, de surveillance et de réutilisation des eaux usées, notamment dans le secteur agricole, contribuant ainsi aux efforts nationaux de lutte contre la raréfaction des ressources hydriques et les effets des changements climatiques.

Ce parcours exemplaire est le fruit de l'engagement de générations successives de cadres, d'ingénieurs et d'agents .

des pionniers de la fondation aux équipes actuelles qui ont su transmettre un savoir-faire précieux et maintenir une continuité opérationnelle efficace.

La célébration de ce cinquantième anniversaire n'est pas seulement un hommage au passé, mais constitue une impulsion nouvelle vers un avenir ambitieux, fondé sur une expérience solide, une vision claire et une volonté renouvelée de servir la Tunisie, son environnement et sa population.

**Président Directeur Général
Abdelmajid Bettaieb**



CREATION

L'Office National de l'Assainissement a été créé en vertu de la loi n° 73/74 du 03 août 1974, en tant qu'entreprise publique à caractère industriel et commercial, révisée par la loi 41/93 du 19 avril 1993 qui a hissé l'office au rang d'intervenant principal dans le domaine de la protection de l'environnement hydrique.



MISSIONS

- » Lutte contre toutes les formes de pollution hydrique qui relèvent de ses prérogatives.
- » Gestion, exploitation, maintenance, renouvellement et mise en place de tout ouvrage d'assainissement des villes prises en charge en vertu d'un arrêté, à l'instar des stations d'épuration, des stations de pompage, des réseaux et des émissaires marins.
- » Planification, mise au point et réalisation de projets au profit de l'Etat et des collectivités locales.
- » Promotion de la valorisation des produits des stations d'épuration en eaux traitées et boues.





COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Président du conseil :** Président Directeur Général
- **Membre représentant :** la Présidence du Gouvernement
- **Membre représentant :** Ministère de l'intérieur
- **Membre représentant :** Ministère des finances
- **Membre représentant :** Ministère de l'Economie et de la Planification
- **Membre représentant :** Ministère de l'environnement.
- **Membre représentant :** Ministère de la Santé
- **Membre représentant :** Ministère de l'Équipement, de l'habitat
- **Membre représentant :** Ministère de l'Agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche
- **Membre représentant :** Société Nationale d'Exploitation et de distribution des Eaux (SONEDE)
- **Membre représentant :** l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement.



RESSOURCES FINANCIÈRES

1 . Dépenses d'investissement

Les investissements réalisés en 2024 s'élèvent à environ 441.2 millions de dinars contre 383 millions de dinars prévus, soit un taux de réalisation de 115%.

Ces investissements ont été financés comme suit:

- **Budget de l'Etat 25.3%**
- **Prêts et dons : 74.7%**

2 . Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation réelles pour l'année 2024 s'élèvent à environ 477.8 MD contre 388.3 MD en 2023. Ces dépenses ont été financées comme suit:

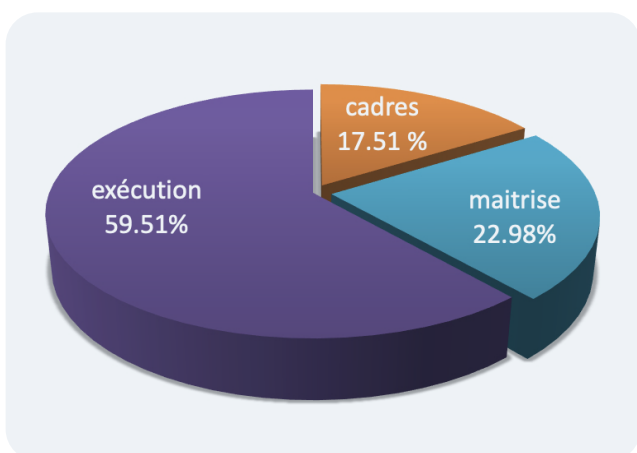
- **Redevances d'assainissement : 260,1 MD, soit 54%**
- **Participation de l'Etat : 200.6MD soit 42%**
- **Autres prestations : 17,1 MD soit 4%**

RESSOURCES HUMAINES

Le nombre total des agents a atteint, fin 2024, 2702 agents, répartis comme suit :

- **Cadres : 473**
- **Agents de maîtrise : 621**
- **Agents d'exécution : 1608**

» Contre 2876 agents fin 2023 soit une diminution de 6 %



La répartition du personnel selon le genre

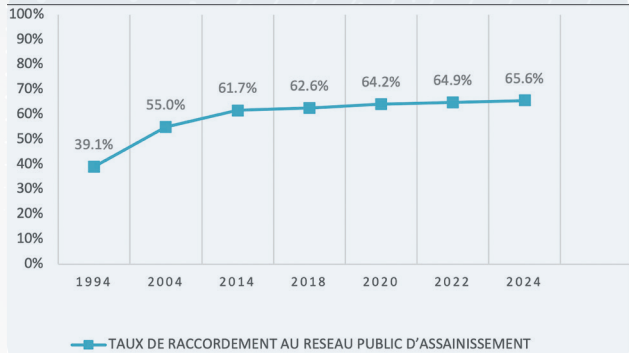
Genre	homme		femme		total
	technicien	administrateur	technicien	administrateur	
cadres	189	100	77	107	473
Agents de maîtrises	333	99	61	128	621
Agents d'exécution	1149	250	58	151	1608
total	1671	449	196	386	2702
Total selon le genre	2120		582		
pourcentage	78.46%		21.54%		100%



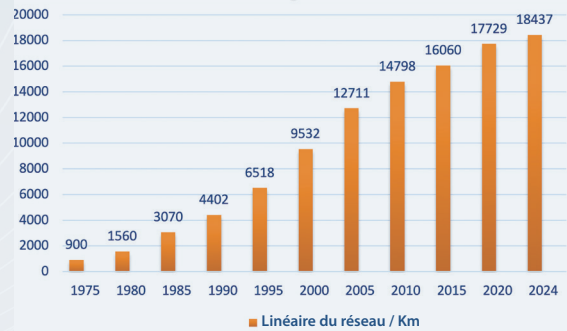
PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'ASSAINISSEMENT

Indicateurs	Unité	2023	2024
Nbre des communes prises en charge (milieu urbain et milieu rural)	Commune	197	197
Taux de raccordement au réseau public d'assainissement	%	65,4%	65,6%
Taux de raccordement dans les zones d'intervention de l'Office	%	78,9%	79,1%
Nbre d'abonnés	1000 clients	2257	2299
Volume des eaux consommées par les abonnés de l'Office	Million m ³	311,0	313,4
Linéaire du réseau public d'assainissement	Km	18243	18437
Nbre des boîtes de branchement	1000 boîtes	1226	1236
Curage du réseau d'assainissement	Km	5425	5385
Taux de curage	%	38,9%	38,2%
Nbre des stations de pompage	station	837	841
Nbre des stations d'épuration	station	127	127
Volume des eaux usées collectées	Million m ³	296	298
Volume des eaux traitées dans les stations d'épuration	Million m ³	293	296
Taux des eaux traitées	%	98,9%	99,2%
Nbre d'interventions sur le réseau	Intervention	100828	111396
Nbre d'interventions par km	Intervention/km	5,5	6,0

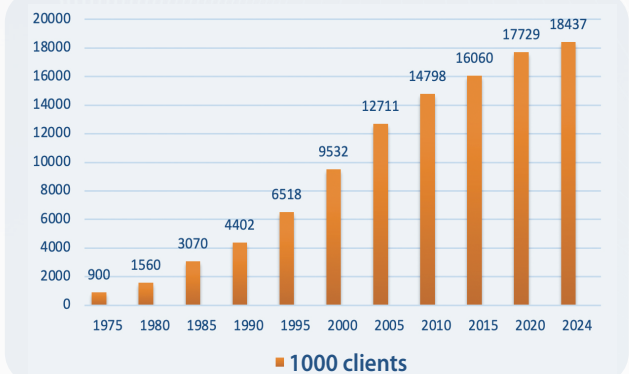
TAUX DE RACCORDEMENT AU RESEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT



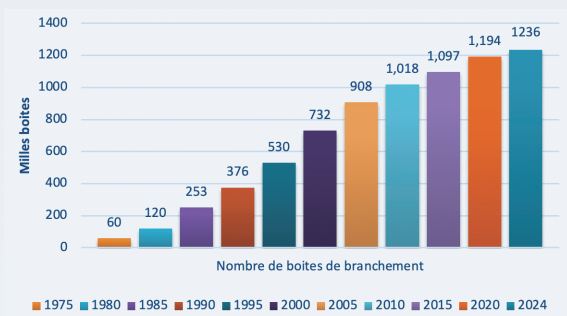
EVOLUTION DU RESEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT



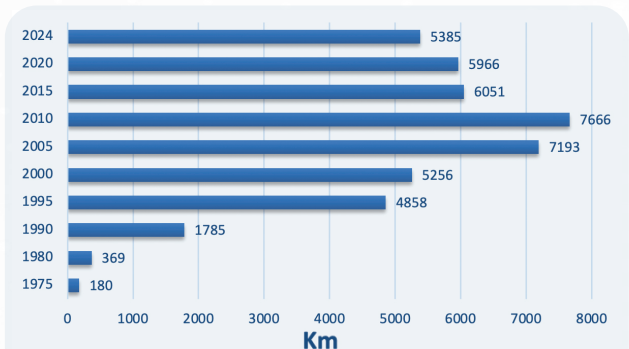
EVOLUTION DU NOMBRE DES ABONNES



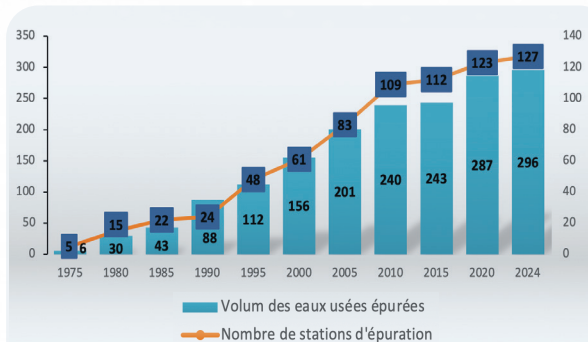
EVOLUTION DU NOMBRE DES BOITES DE BRANCHEMENT



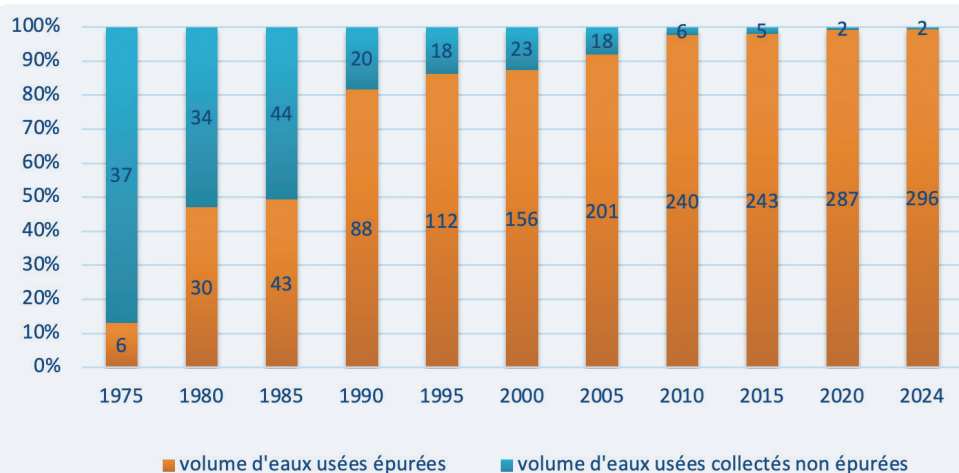
EVOLUTION DU CURAGE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT



EVOLUTION DU NOMBRE DES STATIONS D'EPURATION ET DU VOLUME DES EAUX TRAITEES



EVOLUTION DU VOLUME DES EAUX TRAITEES DANS LES ZONES D'INTERVENTION



AMELIORATION DU CADRE DE VIE DANS LES QUARTIERS POPULAIRES

Les travaux relatifs au programme national d'assainissement des quartiers populaires se sont poursuivis courant l'année 2024 qui a enregistré l'achèvement des travaux d'assainissement de cinq (05) quartiers populaires, portant ainsi le nombre des quartiers populaires assainis depuis le lancement du programme à 1146 quartiers, au profit d'environ 1,42 millions d'habitants.

L'année 2024 a été marquée aussi par la signature en juin 2024 des conventions de financement (Crédit et subvention) pour une 6ème Tranche du Programme National d'Assainissement des Quartiers Populaires (PNAQP6) qui concerne 139 quartiers au profit de 261 mille habitants.



CONSISTANCES ET COÛTS DU PROGRAMME

Projet	Nombre de quartiers	Population concerné	Nombre de logements	Longueur du réseau en (Km)	Coût (MDT)	Période de réalisation
Premier projet	80	150.000	20.000	200	14	1989-1991
Deuxième projet	220	400.000	55.000	500	38	1992-1997
Troisième projet	376	464.000	71.000	1100	85	1998-2007
Quatrième projet-tranche1	132	116.000	23.200	410	48	2004-2011
Quatrième projet-tranche2	222	173.000	34.550	595	75	2009-2019
Cinquième projet	116	121.000	22.066	467	115	2016-2024
6 ^{ème} Projet	139	261.500	37.548	542	200	2025-2030
Total	1285	1.685.500	263.364	3814	575	1989-2030



INTERVENTION EN MILIEU RURAL :

Le nombre des localités rurales assainies depuis le démarrage du programme a atteint 34 localités, profitant à environ 117 mille habitants.

L'année 2024 a été marquée par :

- L'achèvement des travaux de réalisation de la station d'épuration de Thibar (Béja) ;
- La continuation des travaux de réalisation de la station d'épuration Oued Zarga à Beja (85%) ;
- La continuation des travaux d'assainissement des localités de Chatt mériem à Sousse (37%) et Diar El Hojje à Nabeul (65%) ;
- Le démarrage des travaux d'assainissement des localités de : Awlad Abdallah à Enfidha – Sousse (90%), El Baten à Kairouan (72%), Ayoun El Mayel et El Hajeb à Sfax (15%) et Lassouada à Sidi Bouzid (15%) ;
- En cours de signature du marché relatif à la réalisation de la station d'épuration de Bir Mcherga (Zaghuan)
- Le lancement de l'appel d'offres relatifs aux travaux d'assainissement des localités de Alam et Eddalloussi (Kairouan).
- La préparation des dossiers d'appels d'offres relatifs aux travaux d'assainissement des localités de : El Hzag, Ellouza et Sidi Salah (Sfax).
- Pour les autres localités programmées, elles sont en cours d'évaluation des offres en vue de sélectionner les bureaux d'études qui seront chargés de l'élaboration des études d'exécution pour les travaux d'assainissement (Réseaux et stations d'épuration).

Matériels d'exploitation

Nature	Nombre
Hydrocureuse/aspiratrice 8 et 10 m3	79
Hydrocureuse/aspiratrice combinée équipée de système de recyclage aspiratrice 6 m3	01
aspiratrice géante 20 m3	30
Mini hydrocureuse 2 m3	13
Mini hydrocureuse aspiratrice 2 m3	11
Mini aspiratrice 2 m3	4
Mini aspiratrice 2 m3	2
Engin à boues 2 m3	45
Mini cureuses sur Camionnette pour intervention rapide	56
Véhicule d'inspection du réseau par caméra	8





Coopération technique

L'année 2024 a été marquée par une dynamique notable en matière de coopération technique. Plusieurs manifestations et colloques ont permis de valoriser l'expérience tunisienne dans le domaine du traitement des eaux usées et de la valorisation des sous-produits des stations d'épuration.

Cette dynamique a également été soutenue par l'accueil de plusieurs délégations étrangères, ayant abouti à la signature d'accords de partenariat et à des échanges d'expertises significatifs.

1. Participation de l'ONAS aux manifestations et colloques

- **5^e Forum Méditerranéen de l'Eau** (5-7 février 2024 – Tunis) L'ONAS a participé à cet événement avec un stand dédié, mettant en avant les grands projets en cours. Un dîner-débat a été organisé à cette occasion sur la contribution des bailleurs de fonds au secteur de l'assainissement et des eaux traitées.
- **WATER EXPO 2024** (8-9 mai 2024) L'ONAS y a présenté sa stratégie actuelle ainsi que les perspectives de valorisation des eaux traitées, à travers des conférences scientifiques tenues en marge du salon. Les acteurs du secteur ont pu découvrir les dernières technologies et solutions durables.
- **Journée mondiale de l'environnement** (5 juin 2024) L'ONAS a organisé une journée portes ouvertes à la station d'épuration de Sousse Hamdoun, au profit d'un groupe d'enfants scouts, afin de les sensibiliser aux mécanismes de traitement et de contrôle, et de renforcer leur conscience environnementale.

2. Conclusion de partenariats

- **Convention de partenariat avec l'Agence de vulgarisation et de formation agricoles** (29 mai 2024) Cette convention vise à valoriser les eaux traitées et les boues en agriculture, à assurer la formation des cadres et des agriculteurs, et à organiser des journées d'information sur le terrain.
- **Convention multipartite dans le cadre du projet RESET** Cette convention, conclue entre l'ONAS et plusieurs structures de la région de Grombalia (gouvernorat de Nabeul), dans le cadre de la coopération allemande, vise à promouvoir une gestion durable des ressources en eau selon une approche d'économie circulaire.
- **Signature d'un protocole d'accord avec l'organisme ISKI** (Municipalité d'Istanbul) – 1^{er} mars 2024 Ce protocole couvre plusieurs domaines : formation, échange d'expertises, gestion de l'eau et de l'assainissement.



3. Accueil de délégations et échanges d'expertises

- Coopération tuniso-française** Le 3 mai 2024, Mme la Ministre de l'Environnement, en présence de Son Excellence l'Ambassadrice de France en Tunisie, a inauguré la station d'épuration de Kandar (gouvernorat de Sousse), inscrite dans le cadre du 5^{ème} programme d'assainissement des quartiers populaires. Cette station, équipée de technologies de pointe, permettra de produire des quantités importantes d'eau traitée en triple filtration, réutilisables pour l'irrigation agricole, l'industrie et la recharge de la nappe phréatique.
- Coopération tuniso-italienne** Le 23 mai 2024, une représentante de l'Agence italienne pour la coopération et le développement a effectué une visite de terrain sur le site de la future station d'épuration de Takilsa, projet inscrit dans le cadre du programme de conversion de la dette italienne et incluant les villes de Tebourba et Takilsa.
- Partenariat et coopération tripartite tuniso-libyenne** avec la Banque Africaine de Développement Dans le cadre du renforcement des capacités et des expertises dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, une session de formation a été organisée les 25, 26 et 27 septembre 2024 au profit de six cadres du ministère des Ressources hydriques de Libye. La délégation a pu découvrir l'expérience tunisienne à travers des présentations institutionnelles, des visites de stations et d'infrastructures d'assainissement, des démonstrations des systèmes de valorisation des eaux traitées et des boues, ainsi que des techniques d'exploitation des réseaux et de gestion numérique (SIG).





COOPERATION FINANCIERE

L'année 2024 a été marquée par la continuation du dialogue et la coordination avec les experts des bailleurs de fonds étrangers, à l'instar de la Banque Allemande de Développement (KfW), la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD), l'Agence Française de Développement (AFD), la Banque Africaine de Développement (BAD), l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), la Banque Européenne d'Investissement (BEI), la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement (BERD) et autres institutions.

L'objet de ces réunions de travail avec les experts des bailleurs de fonds était l'évaluation et le suivi de la mise en œuvre des projets financés partiellement par ces institutions, et l'examen des opportunités de financement des nouveaux projets.

L'année 2024 a enregistré la signature des conventions de crédits et dons suivantes :

- la signature d'un contrat de prêt avec la Banque Africaine de Développement en date du 31/01/2024 d'un montant de 81.9 millions d'euros pour le Projet d'amélioration de la qualité des eaux usées épurées pour une meilleure résilience aux changements climatiques (PAQEE-RCC) .
- La signature d'un don de 1.4 million d'euros avec la KfW en date du 17 Mai 2024 pour les études d'exécution du pole environnemental Choutrana
- La signature d'une convention de crédit conclue le 25 juin 2024 entre la République Tunisienne et l'Agence Française de Développement (AFD) portant octroi à la République Tunisienne d'un prêt d'un montant de 50 millions d'euros pour la contribution au financement de la 6^{ème} tranche du Programme National d'Assainissement des Quartiers Populaires

Conformément à l'article 2.2 de la convention, ce crédit sera mis à la disposition de l'ONAS sous forme de don de la part de l'état pour la réalisation du Projet.

- Convention de subvention à l'ONAS d'un montant de 1 million d'euros pour le financement d'actions d'appuis relatifs au PNAQP6 ;





ETAT D'AVANCEMENT DES GRANDS PROJETS

PROGRAMME D'EXTENSION ET DE RÉHABILITATION DE 19 STATIONS D'ÉPURATION ET 130 STATIONS DE POMPAGE

Le programme comprend:

- L'extension et la réhabilitation des stations d'épuration de Menzel Bouzelfa, Dar Chaabane El Fehri, Grombalia, Gafsa, Mahres, Sahline, Sidi Bouzid, Mahdia, Ouardanine, Sidi Bou Ali, El Jem, Kasserine, Nefta, Sayada, le système de transfert des eaux usées Bekalta-Teboulba.
- L'extension et la réhabilitation de stations de pompage situées dans les gouvernorats de Tunis, Ben Arous, Bizerte, Ariana, Nabeul, Gabès, Medenine, Sousse, Monastir, Mahdia, Kairouan, Gafsa et Tozeur.

Les actions réalisées jusqu'au 31/12/2024 se présentent comme suit :

- L'achèvement des travaux de réhabilitation et d'extension des stations d'épuration de Menzel Bouzelfa, Sahline, Grombalia, Dar Chaabane El Fehri, Sidi Bouzid, Ouerdanine, Sidi Bou Ali, El Jem, Mahdia, Gafsa, Mahres et l'achèvement des travaux du système de transfert des eaux usées Bekalta-Teboulba ;
- La continuation des travaux de réalisation de station Nefta (65%)
- La continuation des travaux d'extension et de réhabilitation de 12 SP à Monastir (90%) et 10 SP à Sousse (85%)
- station de Kasserine : Appel d'offres infructueux, en cours de recherche de financement.



PROJET D'ASSAINISSEMENT DE SOUSSE HAMDOUN (financé par la KfW)

Ce projet comprend :

- La réalisation de la station d'épuration Sousse Hamdoun
- La réhabilitation de la station d'épuration de Sousse Sud
- La réalisation de systèmes de transfert des eaux usées et des eaux traitées, la réhabilitation et le renforcement du réseau public d'assainissement dans le gouvernorat de Sousse et la réhabilitation du réseau de pompage des eaux usées vers la station d'épuration de Sousse Sud.

L'état d'avancement des composantes du projet se résume en :

- L'achèvement des travaux de réhabilitation du canal de pompage des eaux usées vers la station d'épuration de Sousse sud, le renforcement du réseau à M'saken, Khzama ouest, Bouhsina, Hergla, Ksibet Sousse, kallaa sghira, la réhabilitation du réseau secondaire dans la ville de sousse, le système de Transfert des Eaux Usées vers Sousse Hamdoun et le traitement tertiaire à la STEP Sousse Hamdoun.
- Les travaux de réalisation de la station d'épuration de Sousse Hamdoun : Mise en eau de la filière eau de la STEP sousse hamdoun a eu lieu en 2018, concernant la partie cogénération, en attente de l'autorisation du Ministère de l'Industrie.



PROGRAMME D'EQUIPEMENT DES ZONES INDUSTRIELLES PAR DES STATIONS D'EPURATION GRAPPÉES (financé par la KfW)

Le programme comprend :

La construction, l'extension ou la réhabilitation des infrastructures d'assainissement des zones industrielles: Bizerte, Utique, Bassin versant à oued el Bey, Sfax, Bir El Kassaa, Enfidha, Moknine, Medjez El Bab.

Les actions réalisées jusqu'au 31/12/2024 portent sur :

- l'achèvement des mesures d'accompagnement prioritaires aux niveaux institutionnel, légal et organisationnel pour une meilleure gestion du traitement des eaux usées industrielles prévues par la première et deuxième tranche du programme.
- L'achèvement du raccordement provisoire de la zone industrielle enfidha ;
- La continuation des travaux de réalisation de la STEP Moknine industrielle : le taux d'avancement des travaux a atteint 60%
- Transfert des eaux usées de Moknine : tous les travaux ont été achevés à l'exception de 120 mètres linéaires dont les procédures d'expropriation sont en cours.
- STEP Ben Arous: Approbation du rapport d'évaluation des offres
- Démarrage des travaux de réhabilitation et d'extension des réseaux de collecte et transfert des eaux usées industrielles Ben Arous: Avancement des travaux de 5%
- Utique, sfax et Oued El Bey : Achèvement des études sommaires (APS).



Programme de gestion des boues (financé par la KfW)

Compte tenu des résultats de l'étude stratégique de gestion des boues issues des stations d'épuration, un programme d'évacuation et de traitement des boues sera réalisé sur deux tranches.

La première tranche concerne des interventions prioritaires pour une dizaine de stations d'épuration et la deuxième tranche concerne les actions dégagées suite aux résultats de l'étude de plans directeurs régionaux de gestion des boues.

Les réalisations accomplies sont les suivantes :

- Achèvement des études des plans directeurs régionaux de gestion des boues des stations d'épuration ;
- Acquisition de 7 centrifugeuses et matériel d'exploitation ;
- STEP El Attar (filrière boue) : Travaux réalisés à 95%,
- Réhabilitation des équipements et des ouvrages liés à la filière Boues des STEPs au nord (06 STEPs : Nefza, Siliana, Haouaria, Boussalem, Bouargoub; et teboursouk), au centre (07 STEPs : Sousse Sud, Kalaa Sghira, Kairouan , Ksour essef ,Boumerdès, sbeitla et Jemmel) et au sud (06 steps: Douz, Kébili, Nafta, Tataouine, Tozeur et Métlaoui) : Travaux achevés
- Travaux de réhabilitation des lits de séchage de boues au Nord: Travaux achevés pour les STEPs d'El Fahs, Gaafour, , Medjez El bab, Teboursouk , Testour, Beja, Kélibia et Soliman II
- Travaux de réhabilitation des lits de séchage de boues au Centre: Travaux achevés pour les STEPs de Kalaa Sghira, M'saken, Jemmel, Kairouan, Chebba et Zeramdine quant à Boumerdes l'avancement est de 95%
- Travaux de réhabilitation des lits de séchage de boues au Sud: Travaux achevés à Tataouine, Kebili, Houmet Souk, Tozeur, Metlaoui et Sidi Mehrez

Programme d'efficacité énergétique (financé par la KfW):

L'objectif du Programme est l'optimisation de la consommation d'énergie dans les stations d'épuration (STEP) du programme par l'utilisation des technologies et des équipements innovateurs d'optimisation énergétique tout en exploitant les STEP du programme d'une manière rationnelle tout en étant conforme aux normes tunisiennes de rejet

Les mesures d'investissement prévues comprennent :

- la réduction de la consommation d'énergie à travers l'installation des systèmes d'aération économisant de l'énergie et des travaux de réhabilitation des STEP ;
- la production de l'énergie à partir des installations photovoltaïques.

La 1^{ère} tranche du programme concerne 6 stations d'épuration dans les villes de, El Kef, M'Saken, Monastir Frina, Kairouan, Tataouine et El Fahs.

Les réalisations accomplies sont les suivantes :

- Avancement des travaux d'extension et de réhabilitation des STEPs Kairouan et Monastir Frina (27%)
- Avancement des travaux des stations d'épuration Msaken (22%) et Tataouine (60%) .
- STEP El Kef et El Fahs : Le premier appel d'offres a été déclaré infructueux, en phase de préparation d'un nouvel appel d'offres pour publication.
- Photovoltaïque Kairouan : marché signé.
- Photovoltaïque Monastir : aucune offre n'a été reçue, appel d'offres déclaré infructueux à relancer



Programme d'assainissement de 10 moyennes villes:

Le programme concerne l'assainissement des villes de Redaief, Om Laraies, Gafsa Ksar, M'dhilla, Souk Lahad, Souassi, Tajerouine, Dahmani , Ksour, Théla, Feriana et Telepte.

Ce programme comprend :

- la construction de 6 stations d'épuration : Souk Lahad, Souassi, Tajerouine, Dahmani/ Ksour, théla et Feriana.
- L'extension et la réhabilitation des réseaux d'assainissement et la réalisation des systèmes de transfert des eaux usées brutes et épurées.
- L'extension et la réhabilitation des réseaux d'assainissement des villes de M'dhilla et Ksar Gafsa et transfert des eaux usées vers la STEP de Gafsa

la 1^{ère} tranche du programme concerne les villes de Gafsa Ksar, M'dhilla, Souassi, Théla, Feriana et telepte

Les réalisations accomplies jusqu'au 31/12/2024 consistent en :

- STEP Théla : les travaux sont achevés, la mise en eaux est en attente des travaux de raccordement au réseau électrique.
- Travaux d'assainissement de la ville de Souassi : les travaux sont achevés, la mise en eaux est en attente des travaux de raccordement au réseau électrique.
- L'extension et la réhabilitation des réseaux d'assainissement des villes de M'dhilla et Ksar Gafsa et transfert des eaux usées vers la STEP de Gafsa : Avancement des travaux de 98% .
- STEP Feriana : les Travaux d'assainissement sont en cours d'achèvement.
- Réseaux Théla/Feriana/telepte : Avancement des travaux de 64% .



Projet de Concession de l'exploitation d'ouvrages d'assainissement collectif à Tunis Nord et au Sud

Le projet s'inscrit dans les objectifs de l'ONAS pour :

- Améliorer les performances des infrastructures d'assainissement
- limiter l'augmentation des coûts d'exploitation liée à l'atteinte des performances environnementales requises par la réglementation ;
- Combler le déficit en personnel actuel et futur de l'ONAS.

Les réalisations accomplies jusqu'au 31/12/2024 consistent en :

- Le contrat de concession relatif au lot 2 (sud de la Tunisie) a été signé en date du 25/04/2023. L'entrée en vigueur du projet a eu lieu en date du 12 Juin 2024. Actuellement le projet est opérationnel.
- Quant au lot n°1 nord de Tunis et suite à la modification de la composition du consortium dirigé par AdP (adjudicataire provisoire du lot n°1), l'attribution du contrat a été approuvée par les instances compétentes.
- La société du projet est en cours de constitution, les documents de transaction sont en phase de mise au point par l'ONAS et le futur concessionnaire du lot n°1.



PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DES EAUX DANS LES VILLES LOCALES (financé par la JICA)

Ce programme concerne les gouvernorats de Bizerte, Zaghouan, Béja, Siliana, Le Kef, Jendouba, Kasserine, Sidi Bouzid, Sfax et Kébili. Il comprend :

- L'extension et la réhabilitation du réseau d'assainissement dans les 10 gouvernorats et ce, par la pose de 662 km de canalisations.
- La réhabilitation et l'extension de 43 de stations de pompage
- Les travaux de réhabilitation et d'extension de 5 stations d'épuration à Béja Medjez El Bab, Jendouba, Tabarka et Siliana.
- L'acquisition de matériel d'exploitation et de maintenance.

Les actions déjà réalisées consistent en :

- réhabilitation et d'extension de 5 stations d'épuration :
 - La station d'épuration de Siliana : Travaux achevés;

- La station d'épuration de Medjez El bab : Travaux achevés.
- La station d'épuration de Jendouba: le taux d'avancement des travaux a atteint 75%;
- La station d'épuration de Tabarka: Marché signé en date 30/10/2024 et le démarrage des travaux a eu lieu le 04/12/2024 ;
- Station d'épuration de Béja : DAO prêt pour lancement.

■ Travaux de réhabilitation et d'extension des réseaux d'assainissement :

- Gouvernorats d'El Kef et de Siliana et de Zaghouan : Marchés en cours de signature.
- Gouvernorat de Kasserine : Marché signé en date du 26/07/2023. Travaux en cours 80% ;
- Gouvernorat de Jendouba : l'approbation du dossier d'évaluation des offres a été effectuée ;
- Gouvernorat de Sfax : pour les travaux d'extension le taux d'avancement des travaux est de 65 % , quant aux travaux de réhabilitation ils ont atteint 45 % ;
- Gouvernorat de Sidi Bouzid : marché signé en date 17/07/2024 et le taux d'avancement des travaux a atteint 30 % ;
- Gouvernorats Zaghouan et Bizerte : marché signé en date 30/08/2024 et le taux d'avancement des travaux a atteint 5 % ;
- Gouvernorat de Kébili : Evaluation des offres en cours.

■ travaux urgents d'extension et de réhabilitation des réseaux d'assainissement pour les villes de jendouba, kasserine, sfax et kebilli : travaux achevés ;

■ Matériels d'exploitation : tranche I et II livrés et réceptionnés. Tranche III : marchés livraison en cours.



Programme d'Assainissement des petites communes - PHASE-I (financé par BAD/BERD)

Ce programme concerne les 33 communes suivantes : Khlidia dans le Gouvernorat de Ben Arous, Dar Allouch, Menzel Horr et Azmour dans le Gouvernorat de Nabeul, Jbel El Oust et Nadhour dans le Gouvernorat de Zaghouan, Nebeur et Kalâa Khisba dans le Gouvernorat du Kef, Kesra dans le Gouvernorat de Siliana, Sedjnene dans le Gouvernorat de Bizerte, Amdoun et Guebollat dans le Gouvernorat de Béja, Oued M'liz et Beni M'tir dans le Gouvernorat de Jendouba, Hidra dans le Gouvernorat de Kasserine, Nasrallah, Menzel M'hiri et El Ala dans le Gouvernorat de Kairouan, Amiret El Hojje, Sidi Bannour et Menzel Hayet dans le gouvernorat de Monastir, Sidi el Heni dans le Gouvernorat de Sousse, Aouled Chamekh, Melloulech et Karker dans le Gouvernorat de mahdia, Bir Ali Ben Khelifa et Skhira dans le Gouvernorat de Sfax, Matmata Jedida dans le Gouvernorat de Gabes, Beni Khdech dans le Gouvernorat de Medenine, Hammet Jrid dans le Gouvernorat de Tozeur, Dhhiba et Rmeda dans le Gouvernorat de Tataouine et Faouar dans le Gouvernorat de Kebili. Il comprend :

- la construction de 24 nouvelles stations d'épuration ;
- la réalisation des réseaux d'assainissement (primaires et secondaires) et des systèmes de transferts à travers la pose d'environ 920 km de conduites et la construction de 30 stations de pompage.
- L'acquisition de matériel d'exploitation et de maintenance.

Etat d'avancement au 31/12/2024 :

- Assainissement de la ville de Dar Allouche : Travaux achevés.
- Assainissement de la ville de Menzel Horr et Azmour : Travaux en cours 95% ;
- STEP Khélidia : Marché signé le 06/01/2023. travaux en cours (71%) ;
- Extension des réseaux d'assainissement de la ville de Khélidia : travaux en cours 65% ;
- Extension des réseaux d'assainissement de la ville de Melloulech : taux d'avancement des travaux a atteint 10%
- Commune Nasrallah/Menzel Mhiri (STEP commune) : marché signé en date 12/06/2024;
- Extension des réseaux d'assainissement dans les Communes Nasrallah/Menzel Mhiri : marché signé en date 18/11/2024, travaux en cours de démarrage
- Extension et réhabilitation des STEP de Kroba et Haouaria : marché signé en date 18/11/2024
- Assainissement de la ville de Bir Ali Ben Khalifa (STEP ET Réseaux): Evaluation des offres en cours;
- STEP JBEL OUST: Evaluation des offres en cours ;
- Construction de 04 STEP à Zahret Medien, Guebollat, Béni Mtir et Oued Mliz :
 - Marché signé concernant step Béni Mtir en date 30/10/2024 et la relance des appels d'offres a été effectuée pour STEP Zahret Medien, Guebollat et Oued Mliz en date 28/12/2024 et la date limite de soumission des offres est fixée le 27/02/2025.
 - Extension des réseaux d'assainissement Zahret Medien, Guebollat, Béni Mtir et Oued Mliz : en cours d'approbation le rapport d'évaluation des offres par la CSM.
 - STEP SKHIRA : l'appel d'offres a été publié en date du 07/11/2024 et la date limite de remise des offres est prévue le 21/01/2025.
 - Extension des réseaux d'assainissement de la ville de Skhira : l'appel d'offres a été publié en date du 07/11/2024 et la date limite des offres est fixée au 30/01/2025 ;
 - STEP Hidra : en cours de préparation pour la publication des appels d'offres ;
 - STEP Rmeda : l'appel d'offres a été publié en date 28/11/2024 et la date limite des offres en date 30/01/2025.
 - STEP Dhibia : en cours de préparation pour la publication de l'appel d'offre.





- Extension des réseaux d'assainissement d'Amiret el Hojje et sidi Bennour dans le gouvernorat de Monastir : en cours d'approbation du rapport d'évaluation des offres par la CSM.
- Pour les autres villes les dossiers des appels d'offres sont en cours de finalisation.
- Travaux de construction des abris en charpente métallique dans les villes de Sousse, Kairouan, Sfax, Nabeul et dans la zone de Charguia dans le Gouvernorat de Tunis (05 lots) AO lancé le 27/11/2023. Date limite de remise des offres a eu lieu le 09/01/2024 ; 02 lots ont été attribués et 03 lots ont été déclaré infructueux
- Matériels d'exploitation Tranche I : Evaluation des offres achevée et transmis pour approbation à la CSM le 24/11/2023 ;



PROJET D'AMLIORATION DE LA QUALITE DES EAUX USEES EPUREES POUR UNE MEILLEURERE RESILIENCE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES (PAQEE-RCC) :

Le Projet s'articule autour des quatre (4) composantes suivantes :

- Mise à niveau des stations d'épuration :
 - Rénovation des équipements électromécaniques et électriques de 6 STEP ;
 - Rénovation des équipements et ajout d'un traitement tertiaire de 7 STEP ;
 - Réhabilitation et extension de 6 STEP
- l'installation de 13 systèmes d'énergie solaire photovoltaïques au niveau des systèmes de traitement tertiaire (existants et projetés) pour une capacité totale d'environ 6 000 kWc.
- Acquisition de matériel d'exploitation
- Renforcement des capacités at appui institutionnel

Etat d'avancement au 31/12/2024 :

- Renovation des équipements électromécaniques et électriques :
 - Hammem Zriba : l'appel d'offre est lancé le 23/08/2024, date limite des offres a eu lieu le 17/10/2024. Evaluation des offres en cours.
 - Kasserine, AFH Mrezgua, Zarzis Lella Mariem, Metlaoui, Aguerb, Soliman et Boussalem : en cours de lancement d'appel d'offres.
- Pour le reste des composantes, en cours de publication de la consultation pour le choix des bureaux d'études en vue de la réalisation des études d'exécution



PROJET INTEGRE DE DEPOLLUTION DU LAC DE BIZERTE (FINANCÉ PAR LA BEI / BERD)

Le programme porte sur l'assainissement des villes de Bizerte, Menzel Bourguiba, Menzel Abderhaman, Menzel Jemil, Mateur, Tinja ainsi que les 3 localités rurales El Azib à Menzel Jemil et Borj Essebi et Naffet à Mateur et ce à travers :

- L'extension et la réhabilitation des STEP de Bizerte et Mateur ;
- La réhabilitation des équipements et l'ajout d'une filière de traitement tertiaire pour STEP de Menzel Bourguiba/Horizon 2031 ;
- La réhabilitation de 40 km de réseaux vétuste à Bizerte et Menzel Jemil et extension de 58,5 km de conduites à Menzel Abderrahmene, Menzel Jemil, Menzel Bourguiba, Tinja et Mateur ainsi que localités rurales El Azib (à Menzel Jemil), Borj Essebai et Naffet à Mateur (à Mateur) ;
- La réalisation de 5 station de pompage (1 SP à El Azib, 2 SP à Tinja, 1 à Mateur et 1 SP Borj Essebai)
- La réhabilitation de 4 SP (3 SP à Bizerte et 1 SP à Menzel Jemil) ;
- La réalisation d'environ 4459 boites de branchements ;
- L'acquisition d'équipements d'exploitation des réseaux ;
- La valorisation des eaux traitées et des boues pour les activités agricoles.

Etat d'avancement au 31/12/2024 :

■ Extension et réhabilitation des 3 STEP's :

- Bizerte : Travaux en cours de démarrage ;
- Mateur : DAO en cours d'achèvement ;
- Menzel Bourguiba : DAO en cours d'achèvement ;

■ Réhabilitation du réseau d'assainissement :

- Réseau de Transfert des eaux usées de la Ville de Bizerte vers la STEP de Bizerte : le taux d'avancement des travaux a atteint 70%;
- Travaux de réhabilitation du réseau primaire dans Bizerte ville et Médina, le collecteur de raccordement de la conduite de refoulement El Azib sur la SRJ1 à Menzel Jemil: DAO prêt pour lancement.

■ Extension du réseau d'assainissement :

- Villes de Menzel Abderrahmene, Menzel Jemil et de la localité El Azib : le taux d'avancement des travaux a atteint 60%;
- Démarrages des travaux des Villes de Menzel Bourguiba, Tinja et Mateur ainsi que les Localités rurales Borj Essebai et Naffet à Mateur.

■ Mesures d'Urgences (Réhabilitation de 16 Km de réseau d'assainissement et 300 BB) : travaux achevés à 100%).



PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT CONTRIBUANT À LA DÉPOLLUTION DE LA MÉDITERRANÉE – DEPOLMED / TRANCHE PRIORITAIRE

Ce programme concerne 13 gouvernorats : Tunis, Ariana, Mannouba, Ben Arous, Nabeul, Sousse, Kairouan, Mahdia, Monastir, Gabès, Medenine, Tataouine et Tozeur.

Il comprend :

- Mise à niveau de 3 stations d'épuration : Sud méliane, Sousse Nord (Sousse Hamdoun 2) et Jedaida ;
- La réhabilitation de 197 Km de canalisations vétustes et 22 stations de pompage ;
- L'extension de 204 Km de canalisations, le branchement de 12.000 logements et la construction de 14 stations de pompage.



Etat d'avancement au 31/12/2024 :

- Mise à niveau de 3 stations d'épuration :
 - Sud méliane : Avancement des Travaux : 45% ;
 - Sousse Hamdoun 2 : Prestations en cours (En phase d'élaboration des études techniques et des plans d'exécution) ;
 - Jedaida : Le rapport d'évaluation des offres a été approuvé par l'AFD en date du 04//12/2024 Marché en cours d'établissement ;
- Réhabilitation et extension des réseaux d'assainissement :
 - Achèvement des travaux d'extension du réseau dans la ville de Tataouine, des travaux de réhabilitation des réseaux dans le gouvernorat de Medenine ainsi que les travaux de réhabilitation et d'extension des réseaux d'assainissement à Nabeul, Jebel Jeloud, Soukra, Sahline, cité sidi Abdelhamid à Ksibet chott, quelques rues à Menzel Nour, collecteur principal à Kairouan, cité Rous Hraiek à Mnhla et cité Choobet Sandouk à Sousse ;
 - Achèvement des travaux d'extension des réseaux d'assainissement dans la zone de Harrouche à Gammarth et dans les villes de Msaken, Kalaa Sghira ainsi que dans la rue 14 janvier à Benbla ;
 - Continuation des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement dans le gouvernorat de Tozeur (98%) ainsi que dans les villes de Teboulba, Bekalta et Moknine (Gouvernorat de Monastir) ;
 - Continuation des travaux d'extension des réseaux d'assainissement à Houmet Essouk (Jerba).

PROJET D'ASSAINISSEMENT DES VILLES DE TAKELSA ET THIBAR (CONVERSION DE LA DETTE ITALIENNE)

Les composantes de ce projet consistent en :

- La réalisation de 2 stations d'épuration dans les villes de Takelsa (Gouvernorat de Nabeul) et Thibar (Gouvernorat de Beja).
- Le renforcement du réseau et réalisation des systèmes de transfert des eaux usées et épurées, et ce à travers la pose de 46 km de conduites, la construction de 7 stations de pompage et le raccordement de 3100 boîtes de branchement.

Etat d'avancement au 31/12/2024 :

- Thibar (STEP) : Travaux achevés (Mise en régime de la STEP tributaire de son raccordement hydraulique : Amenée des eaux usées brutes de la ville dont les travaux sont en cours) ;
- Takelsa (STEP, réseau d'assainissement de la ville, systèmes de transfert des eaux usées brutes et épurées) : Les travaux sont en cours (80%).
- Renforcement du réseau d'assainissement de la ville de Thibar : Les travaux sont en cours (35%).



EPURATION

1. Exploitation des STEP :

Au terme de l'année 2024, le parc des stations d'épuration (STEP) s'élève à **127** stations d'épuration réparties comme suit : **117** stations traitent des eaux usées d'origine à dominance urbaine, **09** stations traitent des eaux usées en provenance des localités rurales agglomérées et **01** station traite des eaux usées d'origine industrielles cette année a été marquée par :

- L'achèvement des travaux de réhabilitation et d'extension STEP de **Medjez el bab** d'une capacité de **6300 m³/j** depuis le mois de Mars 2024
- L'entrée en service de la nouvelle station de **Mahdia** avec une capacité de **25000 m³/j** depuis le mois d'Avril 2024 en remplacement de l'ancienne station de Mahdia de type lagunage
- L'entrée en service de la nouvelle station de **Mahrès** depuis le mois d'août 2024 avec une capacité de **2100 m³/j** en remplacement de l'ancienne station
- L'exploitation en concession de **13** stations d'épuration du département régional sud depuis le mois de juillet 2024 ces stations sont : **Gabès, El Hamma, Metouia, Mareth, Jerba Agim, jerba Aghir, Zarzis ville, Medenine, Sfax Sud, Sfax nord, hancha, Jbneina, Kerkena,**





1.1- Comparaison des indicateurs d'épuration annuels 2023 – 2024

Désignation	Unités	Année 2023	Année 2024
A- Débit et Charges			
Nombre des stations d'épuration	Un	127	127
Volume des eaux usées traitées total	Mm ³ /an	293	296
	m ³ /j	800 700	809 000
Charge organique en DBO5 à l'entrée des stations	Tonnes /an	107 000	110 000
	Kg/j	291 363	301 545
Charge organique à la sortie des stations	Tonnes /an	10 877	11 600
	Kg/j	33 400	31 740
Charge organique éliminée	Tonnes /an	97 893	98 400
	Kg/j	268 200	269 760
Rendement Epuratoire	%	90	90
B- Energie			
Energie totale consommée	Gwh/an	91	92
	Kwh/j	251 739	252 130
Rendement Energétique de toutes les STEP	kwh/ kg DBO5 _{élim}	0.96	0.93
C- Gestion Boue			
Boues épaissies	m ³ /an	1 188 540	1 546 446
	T MS/an	41 630	55 672
Totale quantités Boues déshydratée et séchées extraites	m ³ /an	183 858	191 334
• Boues déshydratée extraites	m ³ /an	108 776	110 353
• Boues séchées extraites	m ³ /an	75 082	80 981

2. Indicateurs de réutilisation des eaux usées traitées pour 2024

2.1 - Réutilisation des eaux usées traitées :

Pour l'année 2024 , le volume des eaux usées traitées est de 296 Mm³ dont 64.9 Mm³ sont réutilisés ce qui représente un taux de valorisation de 22 %

les volumes des eaux traitées réutilisés se réparties comme suit :

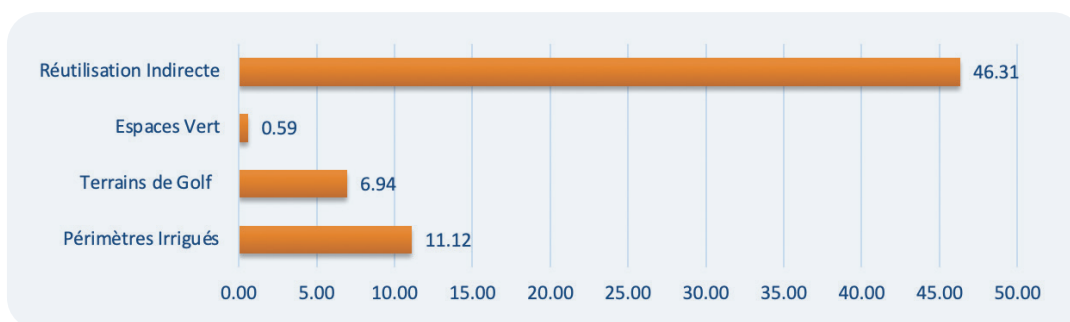
Tableau comparatif des volumes des eaux usées traitées réutilisées dans les départements régionaux pour l'année 2023 et 2024



Directions Régionales	Quantités réutilisée d'eaux usées traitées en (Mm ³)	
	2023	2024
Grand Tunis	4,5	5,52
Nord	29,6	28,56
Centre	17,2	17,43
Sud	6,3	13,43
Total des eaux réutilisées	57,6	64,9

2.2 - Domaines de réutilisation des eaux usées traitées :

Les volumes des traitées réutilisées Mm³ sont répartis selon les domaines de Réutilisation suivants :



La réutilisation directe est estimée à environ 18,7 millions de m³, soit 28,8 % de la quantité totale d'eau réutilisée et 6,3 % de la quantité totale des eaux usées traitées qui est de 296 millions de m³.

3. LES INDICATEURS DE LA GESTION ET VALORISATION DES BOUES POUR L'années 2024

Au terme de l'année 2024, Les quantités de boues sèches produites s'élèvent à 191.334 m³ avec une siccité qui varie entre 18 et 70 % selon le procédé de séchage :

- 110353 m³ boues déshydratées mécaniquement.
- 80981 m³ boues séchées naturellement.

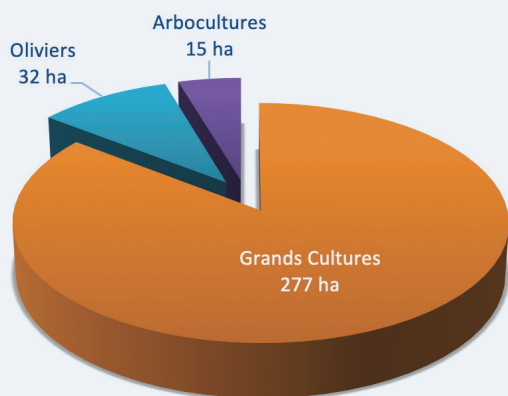


Boues produites	181 000 m³/an
Boues déshydratées mécaniquement	110 334 m³/an
Boues séchées naturellement	80 991 m³/an
Boues valorisées en agriculture	1209 tonne
Nombre des steps concernées par la valorisation des boues	08
Superficie agricole épandues	314 ha

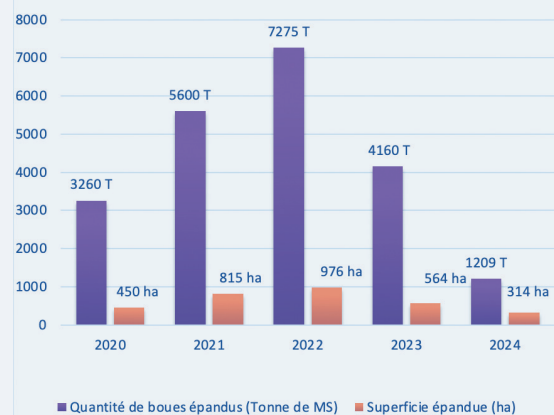
Evolution des quantités de boues valorisées en Agriculture :

Durant la saison agricole 2023-2024, environ 1.209 tonnes de boues ont été épandues sur une superficie de 314 hectares, au profit de 12 agriculteurs répartis sur six gouvernorats : Béja, Siliana, Monastir, Mahdia, Kairouan et Kasserine.

Répartition des superficies épandues selon les cultures (ha)



Evolution de la quantité de boues épandues dans les parcelles agricoles





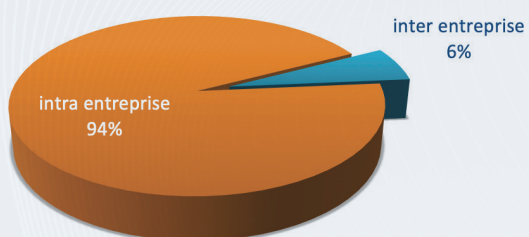
FORMATION

1. Actions de formation en intra et inter entreprise :

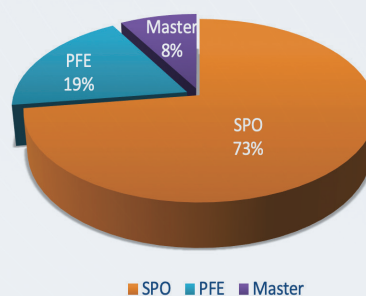
Les indicateurs de l'activité de formation durant l'année 2024 sont récapitulés comme suit :

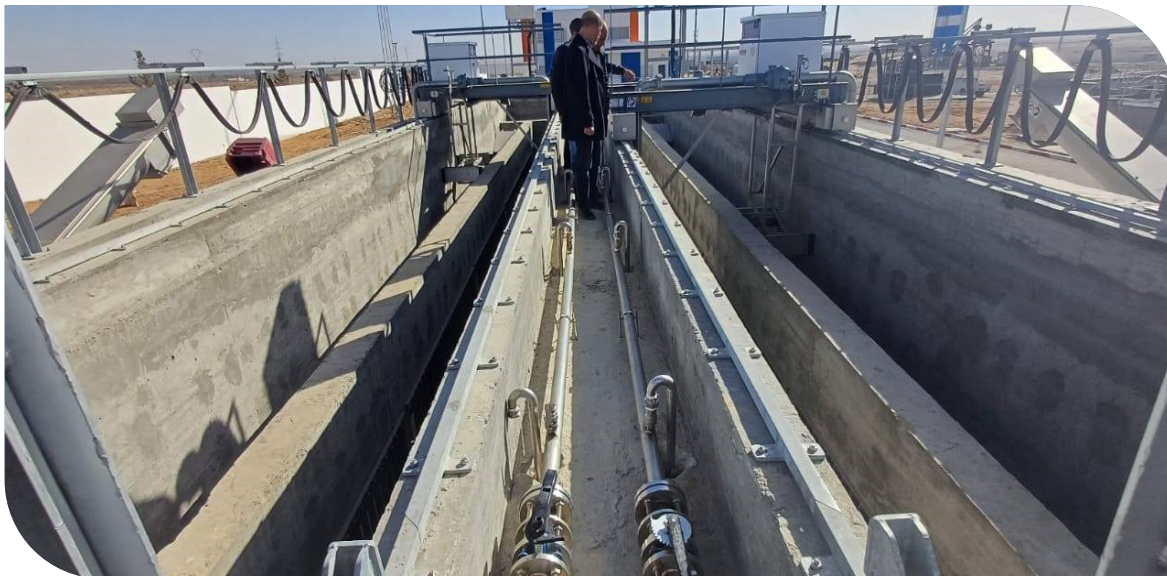
Type de formation	nombre de participation	nombre de jours	nombre de sessions
formation en intra entreprise	606	69	47
formation en inter entreprise	40	107	21
	646	176	68

Répartition des participations par type de formation



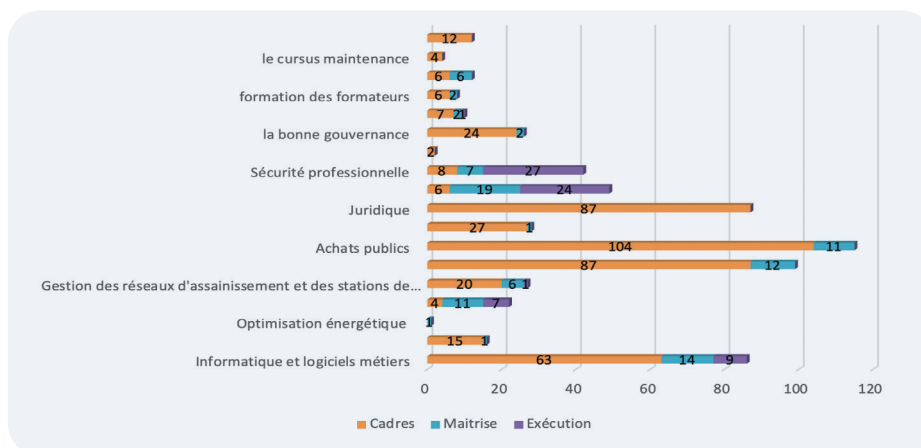
Répartition des participations par catégories professionnelles





Répartition des participations par catégories professionnelles et volets de formation

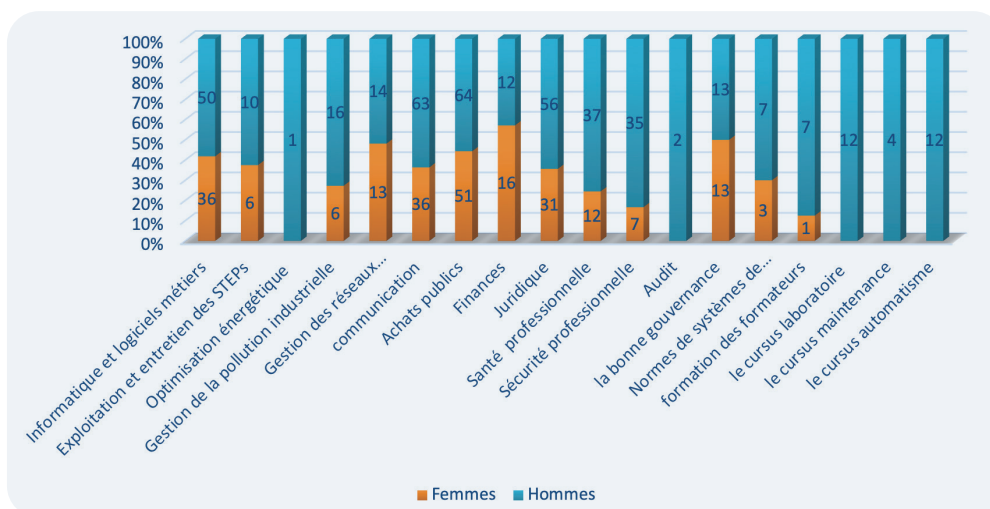
	Catégories		
	Cadres	Maitrise	Exécution
Informatique et logiciels métiers	63	14	9
Exploitation et entretien des STEP	15	1	0
Optimisation énergétique	0	1	0
Gestion de la pollution industrielle	4	11	7
Gestion des réseaux d'assainissement et des stations de pompage	20	6	1
communication	87	12	0
Achats publics	104	11	0
Finances	27	1	0
Juridique	87	0	0
Santé professionnelle	6	19	24
Sécurité professionnelle	8	7	27
Audit	2	0	0
la bonne gouvernance	24	2	0
Normes de systèmes de management d'entreprise	7	2	1
formation des formateurs	6	2	0
le cursus laboratoire	6	6	0
le cursus maintenance	4	0	0
le cursus automatisme	12	0	0
	482	95	69



Répartition des participations par volet de formation et par genre

	Femmes	Hommes
Informatique et logiciels métiers	36	50
Exploitation et entretien des STEP s	6	10
Optimisation énergétique	0	1
Gestion de la pollution industrielle	6	16
Gestion des réseaux d'assainissement et des stations de pompage	13	14
communication	36	63
Achats publics	51	64
Finances	16	12
Juridique	31	56
Santé professionnelle	12	37
Sécurité professionnelle	7	35
Audit	0	2
la bonne gouvernance	13	13
Normes de systèmes de management d'entreprise	3	7
formation des formateurs	1	7
le cursus laboratoire	0	12
le cursus maintenance	0	4
le cursus automatisme	0	12
	231	415





2. Les stages universitaires :

unité accueillante	Type d'encadrement			Total
	SPO	PFE	Master	
Département Régional du nord	6	3	0	9
Département Régional du Grand Tunis	4	0	1	5
Département Régional du Centre	30	7	2	39
Département Régional du Sud	9	4	1	14
Département épuration	19	9	5	33
Département gestion des sous-produits & valorisation	0	0	2	2
Département Maintenance	5	1	0	6
Département Informatique	21	1	0	22
Département coopération internationale et relations publiques	1	0	0	1
Département administratif et juridique	1	0	0	1
Département financier & comptable	7	0	0	7
Direction Qualité	0	2	1	3
Direction contrôle de gestion	1	0	0	1
Total	104	27	12	143





Qualité

I- Introduction

Dans le but de promouvoir le rendement des espaces d'accueil à un meilleur niveau et afin de fournir des services plus efficaces aux clients, l'Office National de l'Assainissement a procédé à la mise en place du label «Marhba» dans deux espaces prioritaires, à savoir :

- Bureau des relations avec les citoyens
- Direction régionale de l'Ariana

Et ce, en raison du volume des services fournis.

II- Projet de mise en place du label « Marhba »

II-1- Objectif

Ce projet vise à :

- Améliorer en continue le système d'accueil tout en respectant les exigences du label Marhba, notamment les exigences réglementaires et légales.
- Interagir positivement et immédiatement avec les requêtes des clients et résoudre les problèmes qu'ils rencontrent tout en respectant les délais de réponse légaux.
- Diversifier les mécanismes de réception et d'acceptation des requêtes en adoptant la communication directe et téléphonique, la correspondance écrite et électronique ainsi que l'application nationale « **e-people** », qui permet de répondre aux besoins de tous types de clients.
- Donner une importance particulière aux clients ayant des besoins particuliers,
- S'engager à protéger les données personnelles,
- Encadrer les ressources humaines et promouvoir la qualité de leur rendement dans le domaine de la qualité d'accueil et de la communication avec les clients.

II-2- Elaboration de l'autoévaluation initiale

Après avoir examiné les exigences du label « Marhba » de l'Institut National de Normalisation et de Propriété Industrielle, une autoévaluation préliminaire des deux espaces susmentionnés a été élaborée en coordination avec les services concernés pour arrêter les insuffisances en comparaison avec les exigences du label dans sa nouvelle version 2020.

II-3- Etablissement des actions correctives

À la lumière des résultats de l'autoévaluation des espaces d'accueil situés dans les unités susmentionnées, un ensemble d'actions correctives a été déterminé. Ces actions correctives ont fait l'objet d'un plan d'action. Ainsi une coordination se poursuit actuellement avec les services précités afin de répondre aux exigences du label dans sa nouvelle version 2020, et ce dans le but d'obtenir le certificat label Marhba.



III- Elaboration d'un manuel de procédures de la qualité

Un manuel de procédures de la qualité a été élaboré en vue de clarifier l'organisation complète de la direction qualité et la mise en place des systèmes qualités au sein des différentes unités de l'ONAS. Il comprend également une description complète de toutes les fonctions adoptées dans l'organisation et une déclaration des devoirs et responsabilités.

IV- Formation

- Une participation au cycle de formation dans le domaine des techniques d'accueil et de la communication avec les clients a eu lieu en présence des agents ayant une relation directe avec les clients à l'instar des réceptionnistes et des agents d'accueil. Ce cycle de formation a été assuré par l'INNORPI.
- Une participation à un cycle de formation concernant les requêtes parvenues via l'application national « **e-people** » a été effectuée en présence des directeurs régionaux. Ce cycle est assuré par le bureau central des relations avec les citoyens de la présidence du gouvernement.
- Une participation au 14^{ème} édition de la journée mondiale de la qualité 2024 organisée par le cabinet de conseil, d'assistance et de formation en management, Qualité, Sécurité et Environnement.

V- L'encadrement des étudiants

Dans le cadre d'améliorer les capacités des étudiants dans le domaine de la qualité. 3 étudiantes ont été encadrées dans le domaine du système de management environnemental, et ce comme suit :

- Une étudiante de l'institut supérieur de la gestion de Tunis en vue de l'obtention du diplôme de fin d'études. Le thème du PFE est intitulé :
« Evaluation et suivi des aspects environnementaux de la station d'épuration Choutrana 2 selon la norme ISO 14001 version 2015 »
- Une étudiante de l'université virtuelle de Tunis pour l'obtention du diplôme de fin d'études. Le thème de PFE est intitulé:
**« Système de management de l'environnement selon la norme ISO 14001 version 2015 au sein de la station d'épuration Sud Méliane2
« Cartographie des risques »**
- Une étudiante de l'institut supérieur des études technologiques de la Charguia en vue de l'obtention du diplôme de fin d'études. Le thème de PFE est intitulé :
« Evaluation des aspects Environnementaux de la station d'épuration Choutrana2 selon les exigences de la Norme ISO 31000 version 2018 »



الدَّيَّوان الوطني للتطهير
OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT



Siège : 32, rue Hédi Nouira 1001 Tunis
Tél : 71 346 100 - 71 348 900
Fax : 71 350 411
Site Web : <http://www.onas.nat.tn>
E-mail : boc@onas.nat.tn
FB : ONASTUNISIE